

Mme Martine Levasseur
Caisse populaire Desjardins du
Piémont Laurentien
Présidente

Mme Vanessa Grondin
Henry
Vice-présidente

M. Alain Gagnon
Vice-président

M. Martin Larrivée
Ressorts Liberté Inc.
Trésorier

Mme Émilie Hunkin
iA Groupe financier
Secrétaire

M. Yves St-Sauveur
Maxi

M. Martin Dubé
Metro

M. Philippe-Antoine Beaulieu
Germain Hôtels

M. Maxime Bourget
Sobeys

M. Jean-Michel Fraser
007 Stratégies

Mme Catherine Bourque-
Barrette
iA Groupe financier

Mme Éloïse Côté dg
Moisson Québec

À qui de droit,

Par la présente, je souhaite exprimer mon appui, ainsi que celui de l'équipe de Moisson Québec, au Syndicat des employé(e)s de TVA qui s'oppose à la demande de Québecor Média visant à réduire de 16 à 8 heures par semaine la programmation locale de la station TVA de Québec.

Pour notre organisation, la couverture journalistique locale est essentielle. Elle nous permet de sensibiliser la population de notre région à des enjeux bien réels et de mobiliser les citoyens autour de la lutte à l'insécurité alimentaire. Cette visibilité médiatique est directement liée à notre capacité d'aller chercher des dons, lesquels sont indispensables à l'accomplissement de notre mission et au soutien que nous apportons chaque jour aux personnes dans le besoin de la grande région de Québec.

TVA Québec est un partenaire de longue date de notre organisation. Depuis les débuts de Moisson Québec, en 1986, la station s'implique activement à nos côtés et agit comme un allié important de notre cause. Grâce à sa présence locale, elle contribue à faire connaître les réalités vécues par les organismes communautaires et les personnes en situation d'insécurité alimentaire dans la région de Québec.

Nous croyons fermement que les citoyens de Québec doivent continuer d'avoir accès à une information locale qui reflète fidèlement la réalité de notre région. Les enjeux sociaux, économiques et communautaires varient d'une région à l'autre. Il ne suffit pas d'avoir des nouvelles provenant de la métropole; il est essentiel que les réalités régionales soient racontées par des journalistes qui connaissent leur milieu et qui en suivent l'évolution au quotidien.

La réduction de la programmation locale et le déplacement potentiel de productions vers Montréal risquent d'affaiblir cette couverture essentielle et de diminuer la visibilité des enjeux propres à la région de Québec.

**NOTRE
PROVISION
COLLECTIVE**

Pour toutes ces raisons, nous appuyons la démarche du Syndicat des employé(e)s de TVA et souhaitons que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tienne compte de l'importance cruciale de maintenir une programmation et une présence journalistique fortes à Québec.

Merci de l'attention que vous porterez à notre demande,



Élaine Côté, Directrice générale



Régions de Québec et
Chaudière-Appalaches

Québec, le 11 mars 2026

Groupe TVA Inc.
4545 rue Frontenac
Montréal QC H2H 2R7

À qui de droit,

Nous, FADOQ – Régions de Québec et Chaudière-Appalaches, tenons à exprimer notre soutien au **Syndicat des employés de TVA** dans son opposition à l'intention de Québecor de **réduire les heures de production de TVA Québec de 16 heures à seulement 8 heures par semaine.**

Nous sommes convaincus que cette réduction entraînerait des conséquences majeures, notamment, par une **diminution importante du rayonnement** de la station de la Capitale-Nationale, par des **pertes d'emplois importantes** pour les travailleuses et travailleurs du secteur et par un **risque réel pour la continuité d'émissions phares**, produites à Québec.

Nous nous inquiétons fortement d'une diminution des heures de production locale à Québec, qui estime-t-on, pourrait entraîner des **conséquences significatives et néfastes pour la démocratie et les réalités culturelles et économique** de nos milieux.

Nous craignons également un **affaiblissement général de l'information régionale**, essentielle au **dynamisme de nos communautés.**

La Ville de Québec et sa région constitue la seule autre grande agglomération urbaine hors Montréal dans le marché de la langue française, en plus d'être le siège du gouvernement de la province.

Pour toutes ces raisons, nous appuyons pleinement la démarche du Syndicat et demandons au CRTC que **la production locale de TVA Québec soit maintenue et protégée.**

Veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Michel Beaumont
Directeur général
FADOQ – Régions de Québec et
Chaudière-Appalaches



Château-Richer, le 11 mars 2026

M. Sébastien Dubois
Directeur information
Syndicat des employé(e)s de TVA

Objet : Appui au maintien de la programmation locale de TVA-Québec

Monsieur Dubois,

La MRC de La Côte-de-Beaupré souhaite exprimer sa préoccupation à la suite de la demande déposée par Québecor Média auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) visant à réduire de 16 à 8 heures par semaine la programmation locale de la station TVA-Québec.

La présence d'une programmation locale forte et diversifiée constitue un élément essentiel pour assurer une information de proximité et refléter adéquatement la réalité des communautés de la région de Québec, dont fait partie la Côte-de-Beaupré. Les médias régionaux jouent un rôle déterminant dans la vitalité démocratique, la mise en valeur des initiatives locales ainsi que dans la diffusion d'une information qui rejoint directement les citoyennes et citoyens de nos territoires.

Dans ce contexte, la réduction significative des heures de programmation produites localement soulève des inquiétudes quant à la capacité de maintenir une couverture adéquate des enjeux régionaux et à la place accordée aux réalités de notre milieu dans l'espace médiatique. Par ailleurs, les impacts appréhendés sur l'emploi et sur l'écosystème médiatique régional méritent également d'être considérés avec attention.

Ainsi, la MRC de La Côte-de-Beaupré tient à manifester son appui aux démarches visant à maintenir une programmation locale forte à TVA-Québec et à préserver une production d'information ancrée dans la région.

Veillez agréer, Monsieur Dubois, l'expression de mes salutations distinguées



Pierre Lefrançois
Maire de L'Ange-Gardien
Préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré

c.c. Gabriel Hardy, député Montmorency-Charlevoix
 Kariane Bourassa, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré
 Benoit Bouchard, maire de Boischatel
 Gino Pouliot, maire de Château-Richer
 Jacques Bouchard, maire de Sainte-Anne-de-Beaupré
 Serge Simard, maire de Beaupré
 Mélanie Royer-Couture, mairesse de Saint-Ferréol-les-Neiges
 Mario Langevin, maire de Saint-Joachim
 Sébastien Sylvain, maire de Saint-Tite-des-Caps
 Gilles Routhier, représentant de Saint-Louis-de-Gonzague -du-Cap-Tourmente

Lévis, le 13 mars 2026

À l'attention de Québecor Média

Objet : Appui de la démarche du syndicat des employé(e)s de TVA

Monsieur,
Madame,

Par la présente, la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Lévis (CCIGL) souhaite exprimer son appui à la démarche du Syndicat des employé(e)s de TVA qui s'oppose à la demande déposée par Québecor Média auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) visant à réduire de 16 à 8 heures par semaine la programmation locale produite par TVA Québec.

Cette proposition soulève de vives préoccupations quant à l'avenir de la production télévisuelle locale dans la grande région de Québec et Lévis. Une telle réduction pourrait notamment annoncer le déplacement de la production de l'émission *Salut Bonjour Weekend* vers Montréal, ce qui aurait des impacts négatifs significatifs sur les emplois et l'écosystème médiatique régional. Selon les informations disponibles, plus de 70 % de la main-d'œuvre liée à ces activités pourrait être touchée directement ou indirectement par cette décision, ce qui est inconcevable.

Par ailleurs, l'annonce récente de la fin de l'émission *Pleins feux sur Québec*, prévue pour juin prochain, s'est déjà traduite par la suppression de postes au sein de la salle des nouvelles de TVA Québec. Cette situation soulève également des préoccupations quant à la capacité des équipes journalistiques à maintenir une couverture adéquate de l'actualité locale, essentielle à la vitalité démocratique et au dynamisme de nos communautés.

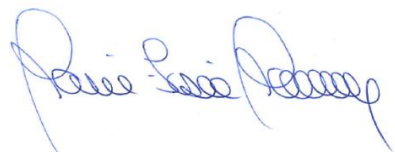
La grande région de Québec et Lévis représente un pôle économique majeur et un centre décisionnel important pour l'ensemble du Québec. La présence de médias forts, enracinés dans le milieu et capables de refléter les réalités régionales, constitue un élément essentiel à la mise en valeur de notre tissu entrepreneurial, culturel et institutionnel.

Dans ce contexte, la CCIGL partage les préoccupations exprimées quant aux conséquences d'une réduction significative de la production locale à TVA Québec et estime qu'il est essentiel de préserver une présence médiatique forte dans la région.

Rappelons que la CCIGL travaille en concertation avec toutes les sphères du milieu pour défendre et promouvoir les intérêts des entreprises et entrepreneurs. Cela fait partie de ses valeurs fondamentales depuis plus de 150 ans. Pour réaliser tous ses projets, la CCIGL s'appuie sur l'interdisciplinarité et peut compter sur des personnes dédiées à faire rayonner les succès socioéconomiques d'ici. Votre organisation peut donc compter sur notre appui.

Pour ces raisons, la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Lévis appuie la démarche du Syndicat des employé(e)s de TVA et invite le CRTC à considérer l'importance de maintenir une production locale solide et durable à TVA Québec.

Recevez, monsieur, madame, nos salutations distinguées.



Marie-Josée Morency, ASC, Lcol (H)
Présidente-directrice générale
Chambre de commerce et d'industrie du Grand Lévis

Le 11 mars 2026

PAR COURRIEL : basto99@hotmail.com

Monsieur Sébastien Dubois
Directeur de l'information
Syndicat des employé(e)s de TVA
Québec (Québec)

Objet : Lettre d'appui – maintien de la programmation locale de TVA-Québec

Monsieur,

À la suite de votre sollicitation, la Ville de Saint-Raymond souhaite exprimer son appui à votre intervention auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) relativement à la demande de Québecor Média visant à modifier les conditions de licence de TVA-Québec afin de réduire la programmation locale de 16 à 8 heures par semaine.

La télévision locale demeure un vecteur essentiel d'information de proximité. Dans un contexte où les municipalités doivent communiquer rapidement et clairement avec la population (sécurité civile, mesures d'urgence, services municipaux, vie démocratique et communautaire), la présence d'une salle des nouvelles et d'une production d'émissions ancrées dans la région de Québec contribue directement au droit du public à une information diversifiée et accessible.

Nous sommes préoccupés par les impacts annoncés et anticipés sur l'emploi à TVA-Québec et, plus largement, sur la capacité de couverture de l'actualité locale. La suppression de postes dans la salle des nouvelles, combinées à un éventuel déplacement de production vers Montréal, risquent d'appauvrir la qualité et la quantité de contenu produit ici, par et pour les gens d'ici.

La Ville de Saint-Raymond soutient donc le Syndicat des employé(e)s de TVA dans sa démarche envers le CRTC à considérer l'importance du maintien d'une programmation locale à TVA-Québec et à refuser la diminution demandée, ou, à tout le moins, à imposer des garanties concrètes assurant la pérennité d'une production locale significative et d'une couverture journalistique adéquate dans la région de Québec.

Nous vous remercions de porter ce dossier et nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le maire,



Claude Duplain

CD/jc

Sainte-Marie, le 16 mars 2026

À l'attention de Québecor Média

Objet : Appui de la démarche du syndicat des employé(e)s de TVA

Madame,

Monsieur,

Par la présente, l'Alliance des Chambres de commerce de Chaudière-Appalaches (ACCCA) souhaite exprimer son appui à la démarche du Syndicat des employé(e)s de TVA qui s'oppose à la demande déposée par Québecor Média auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) visant à réduire de 16 à 8 heures par semaine la programmation locale produite par TVA Québec.

Cette proposition soulève de vives préoccupations quant à l'avenir de la production télévisuelle locale dans la grande région de la Chaudière-Appalaches. Une telle réduction pourrait notamment annoncer le déplacement de la production de l'émission *Salut Bonjour Weekend* vers Montréal, ce qui aurait des impacts négatifs significatifs sur les emplois et l'écosystème médiatique régional. Selon les informations disponibles, plus de 70% de la main-d'œuvre liée à ces activités pourrait être touchée directement ou indirectement par cette décision, ce qui est inconcevable.

Par ailleurs, l'annonce récente de la fin de l'émission *Pleins feux sur Québec*, prévue pour juin prochain, s'est déjà traduite par la suppression de postes au sein de la salle des nouvelles de TVA Québec. Cette situation soulève également des préoccupations quant à la capacité des équipes journalistiques à maintenir une couverture adéquate de l'actualité locale, essentielle à la vitalité démocratique et au dynamisme de nos communautés.

La grande région de Québec et la Chaudière-Appalaches représente un pôle économique majeur et un centre décisionnel important pour l'ensemble du Québec. La présence de médias forts, enracinés dans le milieu et capables de refléter les réalités régionales, constitue un élément essentiel à la mise en valeur de notre tissu entrepreneurial, culturel et institutionnel.

Dans ce contexte, l'Alliance des chambres de commerce de Chaudière-Appalaches (ACCCA) partage les préoccupations exprimées quant aux conséquences d'une réduction significative de la production locale à TVA Québec et estime qu'il est essentiel de préserver une présence médiatique forte et représentative dans notre région.

Rappelons que l'ACCCA travaille en concertation avec les chambres de commerce de Chaudière-Appalaches afin de porter une voix régionale forte et de défendre les intérêts des entreprises et des entrepreneurs. Cette collaboration permet de mobiliser les acteurs économiques autour des enjeux qui touchent la vitalité et le développement de notre territoire.

Dans cet esprit, les chambres membres de l'Alliance demeurent engagées à soutenir les initiatives qui contribuent à faire rayonner notre région, ses entreprises et ses succès socioéconomiques. Vous pouvez donc compter sur l'appui de l'Alliance dans cette démarche.

Pour ces raisons, l'Alliance des chambres de commerce de Chaudière-Appalaches appuie la démarche du Syndicat des employé(e)s de TVA et invite le CRTC à considérer l'importance de maintenir une production locale solide et durable à TVA Québec.

Recevez, monsieur, madame, nos salutations distinguées.



Marie-Christine Lavoie, co-présidente

Alliance des chambres de commerce de Chaudières-Appalaches

Québec, le 17 mars 2026

Monsieur Sébastien Dubois
Directeur information
Syndicat des employé(e)s de TVA

Objet : Lettre d'appui - Opposition à la demande de Québecor Média de réduire la programmation locale de TVA-Québec

Monsieur Dubois,

C'est avec conviction que j'appuie l'opposition du Syndicat des employé(e)s de TVA à la demande de Québecor Média visant à réduire les heures de programmation locale de la station TVA-Québec, de 16 à 8 heures par semaine, dans le cadre de la révision de ses conditions de licence devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

La CCIQ représente plus de 5 000 entreprises membres dans la région de la Capitale-Nationale. À ce titre, nous accordons une importance fondamentale à la vitalité économique, culturelle et démocratique de notre région. Un tissu médiatique local fort en est l'un des piliers.

La décision proposée par Québecor Média aurait des conséquences directes et indirectes sur plus de 70 % de la main-d'œuvre de la station. Elle entraînerait le déplacement potentiel de la production de l'émission Salut Bonjour Weekend vers Montréal, privant ainsi Québec d'une production télévisuelle ancrée dans ses réalités.

Nous notons également avec préoccupation l'abolition déjà annoncée de l'émission Pleins feux sur Québec, prévue pour juin prochain, accompagnée de la suppression de quatre postes dans la salle des nouvelles de TVA-Québec. Ces reculs successifs affaiblissent la couverture de l'information locale et alourdissent le fardeau des journalistes qui devront assumer des responsabilités techniques supplémentaires, au détriment de leur mission première au service de la démocratie.

Les entreprises membres de la CCIQ ont besoin d'un écosystème médiatique régional robuste pour faire rayonner leurs réalisations, pour que leurs enjeux soient couverts, et pour que la voix économique de la Capitale-Nationale soit entendue. Un affaiblissement de TVA-Québec n'est pas seulement une perte pour les travailleuses et travailleurs de la station, c'est un appauvrissement pour toute notre communauté.



CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE QUÉBEC

C'est pourquoi la CCIQ presse le CRTC de refuser la demande de modification de licence soumise par Québecor Média et d'exiger le maintien des obligations actuelles en matière de programmation locale pour la station TVA-Québec.

Veuillez agréer, Monsieur Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Boisvert
Président et chef de la direction
Chambre de commerce et d'industrie de Québec